

PROGRAMME DE FORMATION présentielle

DIPLOME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Réforme du DEAES : Le nouveau parcours de formation DEAES est constitué de 560 h de formation théorique et de 840 heures de formation pratique ; Il est composé de 5 blocs de compétences ; Il est de niveau 3 et sans spécialité par rapport au lieu d'exercice ou au public.

Texte réglementaires : arrêté du 31/08/2021 modifié par l'arrêté du 28/02/2022 instruction DGS22/03/2022

1 PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION :

Peuvent être candidats à l'accès à la formation :

- les candidats en formation initiale ou voie directe
- les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent (at. L. 6111-1 du code du travail), les salariés ayant un emploi dans le secteur médico-social (formation en alternance) tout type de contrat dont l'apprentissage) ainsi que les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi.

2 CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

L'accès à cette formation n'exige aucun prérequis. L'accès à la formation est conditionné par l'étude d'un dossier de candidature (lettre de motivation, CV, étude de situation) et une épreuve orale d'admission selon le profil du candidat. L'épreuve d'admission consiste en un entretien de positionnement de 30 minutes sous la responsabilité d'un formateur et d'un professionnel des champs d'intervention concernés par le diplôme. Sont admis de droits les candidats en poste salariés ou apprentis ainsi que les titulaires des diplômes visés par l'arrêté du 30 aout 2021 relatif au DEAES.

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatière. Contact : ndejean@larouatiere.com
Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Cette formation professionnelle diplômante vise à :

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Répondre de manière fiable aux besoins spécifiques de la personne aidée (enfants, familles, personnes en situation de handicap et/ou âgées) et veiller à sa participation à la vie sociale et citoyenne
- Repérer et comprendre le fonctionnement des différents lieux d'exercice professionnel en fonction de l'option choisi (service d'aide à domicile, EHPAD, Foyers logements, milieu scolaire...)
- Accéder à un emploi repéré grâce à un diplôme reconnu par l'Etat (niveau III)

A l'issue de la formation, le titulaire du DE AES est en capacité de :

- D'exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Participer à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnement prend en compte les spécificités en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.

4 CONTENUS DE LA FORMATION ET CERTIFICATIONS :

BLOC DE COMPETENCES 1	BLOC DE COMPETENCES 2	BLOC DE COMPETENCES 3	BLOC DE COMPETENCES 4	BLOC DE COMPETENCES 5
Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
112 h	91 h	105 h	147 h	91 h
Epreuve écrite (DREETS) 2h et DPP Epreuve orale	Epreuve orale Tirage au sort	DPP Epreuve orale	DPP Epreuve orale	Epreuve écrite (OF) 1h30 Transmission Communication

La formation AFGSU 2 obligatoire dans le cursus de formation d'une durée de 21 heures. Pour les personnes dispensées de tous les blocs sauf le bloc 5, le passage de l'AFGSU 2 est obligatoire.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'épreuves de certifications indépendantes ; des dispenses réglementaires sont possibles en fonction du diplôme détenu.

5 DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des périodes en regroupement pédagogique et des périodes en immersion professionnelle. Cette alternance varie en fonction du statut des stagiaires :

- Pour les situations d'emploi et apprentis : regroupement en centre de formation à raison d'une semaine par mois sur 15 à 24 mois.
- Pour les voies directes : regroupement en centre de formation, une semaine par mois, sauf en début et fin de formation, où l'apport théorique est plus conséquent (3/4 semaines de cours) sur environ 10 ou 12 mois.

Cet enseignement théorique est de 567 heures en centre de formation et de deux stages pratiques d'une durée totale de 840 heures.

Pour les stagiaires faisant fonction d'AES en cours d'emploi ou en apprentissage, la formation pratique sera effectuée pour 700h chez l'employeur et 140h sur un autre lieu professionnel.

6 MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :

La pédagogie mise en œuvre peut à la fois être didactique lors de cours magistraux, mais également favoriser la coopération en travaux de groupes afin de favoriser l'élaboration individuelle de la posture professionnelle

de chaque stagiaire, également à visée de développement du travail en équipe. Des exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion sont proposés tout au long de la formation, notamment dans les groupes d'analyse des pratiques professionnelles. Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale la production orale est recherchée. Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis.

Moyens :

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 3 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20000 notices, plus de 3000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'encadrement est assuré par des formatrices et formateurs titulaires des diplômes exigés par le Code de l'Action Sociale et des Familles et complété par des vacataires, prestataires, professionnel-le-s expert-e-s dans des domaines spécifiques.

7 QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :

Nature de l'intervention	Intervenants filière DEAES	Domaines
Responsable de formation	Véronique Couderc DECESF Master 2 Gestion des Entreprises Sociales et de Santé (GESS) Maitrise AES	Responsable administrative et pédagogique
Coordination pédagogique	Floriane Beaupuy DE Educatrice spécialisée - 20 ans d'expériences prof en ESMS	Coordinatrice pédagogique du DEAES
Bloc 1 Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Caroline Marchand Infirmière cadre de santé / Samira Yachou DE Infirmière Laurent Rouanet DE Educateur Sport adapté Professionnel 20 ans en MAS Sandrine TAILLANDIER DEES Master 2 Sociologie interventions sociales Isabelle Galéra Formatrice universitaire Langues Claire Guilhem Ergothérapeute	Notions de santé, Ergonomie, aide à la mobilité et transferts hygiène et soins Prévention et gestion des situations à risque Regard sur la personne et ses fonctions primaires La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne Prévention et gestion des situations à risque Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné Les techniques et outils de communication verbale et non verbale Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal) Ergonomie PRAPS

Nature de l'intervention	Intervenants filière DEAES	Domaines
Bloc 2 Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Sylvie Pistre formatrice ESF DU Art thérapie Caroline Marchand Infirmière cadre de santé Van Den Burie Marie-Pierre DE AMP et DE Aide Soignante	Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne sur les différents lieux d'hébergement Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne sur les différents lieux d'hébergement, Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne
Bloc 3 Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Sandrine Taillandier DEES Master 2 Sociologie interventions sociales Patrice Mallet DEES Directeur ESMS Cécile Dalle Mule DEES master ingénierie de formation thérapeute familial Lucie Vergely DEES 15 ans en ESMS Isabelle Galéra Formatrice universitaire Langues	Socialisation et inscription dans la vie citoyenne Les différentes dimensions d'accessibilité La famille et l'entourage, Vie collective Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation Prévention de l'isolement des personnes Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)
Bloc 4 Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Cécile Dalle Mule DEES master ingénierie de formation thérapeute familial Sandrine TAILLANDIER DEES Master 2 Sociologie interventions sociales Patrice Mallet DEES Directeur ESMS Caroline Marchand Infirmière cadre de santé Samira Yachou DE Infirmière Sylvie Paychenq psychologue Matthieu Xavier psychologue Isabelle Galéra Formatrice universitaire Langues Lucie Vergely DEES 15 ans en ESMS	Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social Les dispositifs fondamentaux relatifs aux différents secteurs Ethique et déontologie Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales Fondamentaux relatifs aux différents secteurs Le contexte professionnel
Bloc 5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Cécile Dalle Mule DEES master ingénierie de formation thérapeute familial Sandrine TAILLANDIER DEES Master 2 Sociologie interventions sociales Patrice Mallet DEES Directeur ESMS Isabelle Galéra Formatrice universitaire Langues	Projet d'établissement et projet personnalisé Travail en équipe et organisation Transmission et communication professionnelle Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)

La formation AFGSU2 est assurée par l'hôpital de Carcassonne

8 ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi administratif :

Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émargement par demi-journées.

Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émargement par journée.

Suivi pédagogique :

Commissions pédagogiques semestrielles Validation des Parcours de Formation

Réunion d'équipe

Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe

Formateur référent auprès des sites qualifiants

Commission des litiges

Référent handicap dédié pour la session

Évaluation : Diplôme délivré par la Direction Régionale d'Economie de l'Emploi du travail et des solidarités DREETS

Le référentiel de certification est composé de 5 blocs de compétences. Chacun des blocs fait l'objet d'une certification indépendante ; un bloc acquis l'est à vie. Pour valider chacun des domaines, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour chaque bloc. Il peut ne passer que certains blocs si les diplômes détenus lui donnent des équivalences (annexe V arrêté DEAES) ou par choix.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au service de la DREETS, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury constitué par les services de la DREETS établit la liste des candidats ayant validé les 5 blocs de compétences du diplôme. Les lauréats obtiennent le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social. Dans les cas où le candidat n'a pas validé les 5 blocs de compétences, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les domaines certifiés.

En fin de parcours, chaque stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction en ligne ainsi qu'un questionnaire de satisfaction papier.

9 DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :

Un programme de formation individualisé pourra être proposé au regard des textes réglementaires et d'entretien avec le candidat ; la commission pédagogique constituée au minimum du responsable du service, du coordinateur de filière et d'un formateur actera la proposition en accord avec l'intéressé et son financeur/employeur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis et de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit :

- un devis d'aménagement individualisé
- un DIPP – document individualisé parcours partiel
- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

10 ACCESSIBILITÉ VAE / APPRENTISSAGE :

VAE DE AES :

La Rouatière propose un accompagnement de 24h ; A partir d'une première étape appelée « bilan de positionnement préparatoire à la construction du parcours de soutien personnalisé finalisé par un document « diagnostic partagé », le candidat VAE bénéficie d'un accompagnement individualisé et /ou en petit collectif visant à le soutenir dans son travail d'écriture.

En qualité d'accompagnateur il s'agit de respecter la singularité de la pensée et du travail d'écriture de l'étudiant en lui fournissant si besoin des documents, des pistes de réflexion ou en mutualisant en petit groupe de deux à trois étudiants les lectures réalisées, les expériences professionnelles et les réalités de terrain. Ces 24h d'accompagnement ont pour objet :

- De s'approprier le référentiel de compétences
- D'explicitier ses expériences et de les confronter au référentiel
- De repérer les situations expérientielles pertinentes au regard du référentiel de certification
- De valoriser son parcours au regard des choix opérés, des analyses menées, des preuves apportées
- D'acquérir des outils méthodologiques permettant l'écriture d'un livret 2 conforme au attendu
- De se préparer à l'épreuve orale

Il est possible de proposer le cas échéant le passage de qualification réglementaire autour du secourisme ou des heures de formation susceptibles de compléter l'expérience professionnelle pour faciliter la présentation devant un jury VAE.

ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALTERNANCES

La formation DEAES est accessible en apprentissage par le biais du CFA sanitaire et social ; Le CPFPP encadre les apprentissages pédagogiques et amène les candidats aux certifications DEAES. Le CFA assure le lien avec l'employeur. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans ou être reconnus TH.

Nous sommes une unité de formation UFA du CFA sanitaire et social de Montpellier contacts

CFA Sanitaire & Social contact@cfa-sanitaire-social.com Web : <http://cfa-sanitaire-social.com>

Adresse: 240, Rue du Mas de Prunet, 34070 Montpellier • Téléphone: 04 67 69 04 36

Pour toutes autres formes d'alternance, contrat de professionnalisation, Pro A ...nous contacter pour un parcours individualisé.

** DEAES réformé DGS 04/21 programme susceptible d'être ajusté en fonction de la publication des textes réglementaires*

Programme de formation DEAES 01/2023
